

Préservation Du Patrimoine Naturel Dans Les Réseaux Des Aires Protégées De La République Démocratique Du Congo : Cas Du Parc National De La Salonga

[Preservation Of The Natural Heritage In Protected Area Networks Of The Democratic Republic Of The Congo: Case Of The Salonga National Park]

Mulumba wa Mulumba Serge*, Bokungu Likiyo Freddy*, Lulendo Babela Joël*, Kufwakuziku Kasebu Patrick* et N'kwim-Sa-Ital Prince*

* Chercheurs au Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH)
Kinshasa / République Démocratique du Congo

Auteur correspondant : Mulumba wa Mulumba Serge, email : pfsergemulumba@gmail.com



Résumé : La République Démocratique du Congo compte parmi les pays au monde qualifiés de méga biodiversités. Plus de la moitié de son territoire est constituée de forêts équatoriales ou de lacs, qui abritent plus de 11000 espèces végétales, 1200 espèces d'oiseaux, 1000 espèces de poissons, pas moins de 480 espèces de mammifères, 350 espèces de reptiles, 220 espèces de batraciens. C'est l'unique pays au monde à héberger trois des quatre espèces de grands singes. De même, c'est l'un des rares pays au monde où on peut trouver des okapis. Les conflits armés et l'économie de subsistance, contribuent à la dégradation de ce patrimoine naturel du pays.

L'efficacité de gestion du Parc National de la Salonga a été évaluée au niveau de six étapes du cycle de gestion, à savoir : le contexte de gestion, la planification, les intrants, le processus, le résultat et l'impact. Basée sur l'analyse des parties prenantes, une liste des atouts et des faiblesses du Parc National de Salonga ainsi que des opportunités et menaces, a été élaboré pour mesurer la conservation du patrimoine naturel de cette aire protégée.

Mots-clés : Conservation, patrimoine naturel, aire protégée, Salonga, RDC.

Abstract: The Democratic Republic of the Congo is one of the countries in the world qualified as megadiversity. More than half of its territory consists of equatorial forests or lakes, which are home to over 11,000 plant species, 1,200 bird species, 1,000 fish species, no less than 480 mammal species, 350 reptile species, 220 amphibian species. It is the only country in the world to host three of the four species of great apes. Similarly, it's one of the few countries in the world where you can find okapi. Armed conflicts and the subsistence economy contribute to the degradation of this natural heritage of the country.

The management effectiveness of Salonga National Park was assessed at the level of six stages of the management cycle, namely: the management context, planning, inputs, process, outcome and impact. Based on the analysis of stakeholders, a list of strengths and weaknesses of the Salonga National Park as well as opportunities and threats, was developed to measure the conservation of the natural heritage of this protected area.

Keywords: Conservation, natural heritage, protected area, Salonga, DRC

1. Introduction

Dès leur conception, les instruments de protection de la nature que sont les aires protégées avaient pour objectif d'assurer la pérennité d'espèces ou d'espaces naturels. Ils contenaient en germe les notions de transmission et d'héritage, et donc implicitement de patrimoine naturel, bien que ce terme ne soit pas encore utilisé. En fait, la protection de la nature a souffert pendant des dizaines d'années de trois maux : l'idée d'une mise en défens du rare et de l'exceptionnel ; une vision très naturaliste de la biosphère ; et un décalage entre la culture naturaliste et les progrès réalisés par la science écologique et les sciences humaines (Balut P.Y., 2013).

Les recherches sur la gestion, l'entretien et la restauration des milieux ont été fortement stimulées par la notion de patrimoine naturel. Le développement des activités scientifiques dans ce secteur a relancé le débat sur les relations homme-nature et l'a clarifié, notamment en obligeant les écologues à tenir davantage compte du poids des activités humaines dans ce qu'ils désignaient sous le nom de « milieux naturels ».

La gestion du patrimoine naturel qui constitue le socle du développement économique et social, est une préoccupation majeure pour tous les pays, en particulier les pays en développement, dans lesquels les populations tirent leurs moyens de subsistance directement de la nature, sont majoritaires.

La bonne gestion des ressources en eau, la préservation du milieu naturel et de la biodiversité, la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et la maîtrise des pollutions industrielles, sont aujourd'hui nécessaires au maintien de la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté (Dumond R., 2018).

De ce qui précède, il s'avère que les questions fondamentales ci-après méritent d'être posées : Que représente le patrimoine naturel de la République Démocratique du Congo ? Quels sont les enjeux de la préservation du Parc National de la Salonga ? Quelles sont les attentes de la gestion et de la sauvegarde de cette aire protégée de la RDC ?

Le patrimoine naturel de la RDC désignerait les spécificités naturelles et les zones définies qui constituent l'habitat d'espèces animales et végétales menacées et présenteraient un intérêt sur le plan scientifique, dans le cadre de la conservation de la biodiversité ; L'Institut Congolais pour la Conservation de la nature, appuyé par ses partenaires, serait confronté à l'immense défi de gérer le Parc national de la Salonga, d'assurer la sauvegarde de ses habitats et de ses espèces sauvages et la perpétuation des services écologiques qu'il fournit à la région, la nation et la planète ; Une gestion rationnelle impacterait de manière positive la préservation des moyens de survie du Parc National de la Salonga, la plus grande aire protégée des forêts dense humide d'Afrique.

Pour l'élaboration de ce travail, nous avons fait recours à la méthode déductive, pour tirer les hypothèses que nous avons cherché à vérifier ; la technique documentaire, pour puiser les données existantes dans les écrits en rapport avec notre thématique ; et l'entretien, grâce à laquelle nous avons pu obtenir auprès des personnes ressources, les informations nécessaires à l'enrichissement de notre travail.

2. Littérature

2.1. Littérature empirique

Préserver, reconquérir et gérer les habitats, les espaces et les sites naturels revient à augmenter la surface des habitats naturels et semi-naturels, maintenir durablement leur bon fonctionnement et leur équilibre écologique, par un entretien et une gestion adaptés (empêcher la disparition, restaurer et valoriser les prairies naturelles et les zones humides par exemple). C'est également maintenir et favoriser une diversité de milieux afin de préserver la biodiversité et réhabiliter progressivement les espaces dégradés, tels les sites pollués, les carrières abandonnées, les grottes, etc. (Levrel, H., 2018).

Pour préserver la flore et la faune sauvage, il faut gérer, protéger et restaurer, à des échelles géographiquement pertinentes, les populations d'espèces de la faune et de la flore sauvages, particulièrement les espèces menacées (favoriser la biodiversité). Il faut également limiter l'introduction et la prolifération des espèces exotiques envahissantes, par des moyens respectueux des écosystèmes et des autres espèces (Lefeuvre, J.C., 2012).

Il existe un pont logique entre, d'une part, le patrimoine, qu'il soit naturel ou non, qui tente d'identifier les éléments remarquables dont la société doit assurer la transmission et, d'autre part, le développement durable pour qui, aussi, la capacité à transmettre aux générations futures un héritage naturel est un enjeu central. Le développement moderne centré sur le besoin, la rupture, le manque, la nouveauté radicale, s'oppose bien au développement durable plus centré sur la conservation d'un héritage. Par conséquent, le patrimoine naturel, de résidu qu'il était autrefois, acquiert une légitimité et un rôle accru dans une vision de l'aménagement du territoire pensé à l'aune du développement durable. (Berdoulay, V. et al., 2013).

2.2. Littérature classique

2.2.1. Gestion du patrimoine naturel

Afin d'assurer une protection et une conservation aussi efficaces et une mise en valeur aussi active que possible du patrimoine naturel situé sur leur territoire et dans les conditions appropriées à chaque pays, les Etats parties à la Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel s'efforcent, dans la mesure du possible, d'adopter une politique générale, d'instituer sur leur territoire, de développer les études et les recherches scientifiques et techniques et perfectionner les méthodes d'intervention, de prendre les mesures juridiques, scientifiques, techniques, administratives et financières adéquates, de favoriser la création ou le développement de centres nationaux ou régionaux de formation dans le domaine de la protection, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel et d'encourager la recherche scientifique dans ce domaine (Unesco, 1972).

2.2.1.1. La biodiversité

Au sens large, la biodiversité, ou diversité biologique, désigne la variété et la variabilité du monde vivant sous toutes ses formes. Elle est définie plus précisément dans l'article 2 de la convention sur la diversité biologique comme la « variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes ».

2.2.1.1.1. Menaces de la biodiversité

Depuis le Sommet de la Terre de 1992, il est établi que la biodiversité est gravement menacée par les activités humaines et s'appauvrit d'année en année à un rythme sans précédent. Depuis son apparition il y a 100.000 ans, l'Homme a eu un impact croissant sur l'environnement jusqu'à en devenir le principal facteur de changement.

À tel point que l'on parle parfois de « Sixième Extinction » pour désigner cette extinction massive et contemporaine des espèces, l'extinction de l'Holocène, en référence aux cinq grandes vagues d'extinctions massives survenues sur Terre au cours des temps géologiques. Cinq menaces majeures pesant sur la biodiversité ont été identifiées : la première menace est la destruction des habitats, suivie par la surexploitation (chasse, pêche), les espèces envahissantes, le changement climatique et la pollution.

2.2.1.1.2. Gestion de la biodiversité

La conservation et la protection sont des termes souvent confondus mais ils renvoient pourtant à deux écoles de pensée distinctes :

- La préservation repose sur l'idée de garder en l'état un milieu naturel. La conservation in situ, c'est-à-dire directement dans le milieu naturel, passe notamment par la création d'aires protégées. Cette méthode est souvent vue comme la stratégie idéale mais est rarement possible. En complément, il existe des mesures de conservation qui consistent à sortir une espèce menacée de son milieu naturel afin de la placer dans un lieu à l'abri sous la surveillance de l'Homme (parc animalier, banque de graines, etc.).
- La conservation admet l'exploitation des ressources naturelles par les activités humaines mais vise à en fixer des limites raisonnables pour en permettre le renouvellement.
- La restauration a pour objectif de réintroduire la biodiversité et rétablir la santé des écosystèmes, soit en procédant à la réhabilitation de milieux dégradés, soit en introduisant des espèces en voie d'extinction dans leur milieu naturel.

Une autre option repose sur la mise en place de mesures compensatoires, qui visent à contrebalancer les effets négatifs des activités humaines sur la biodiversité.

Encadré 1. Activités de la biodiversité



Source : Conférence mondiale sur la biodiversité de Nagoya (2010).

2.2.2. Le développement durable

La multiplication, depuis quelques décennies, des crises naturelles et industrielles, ainsi que la prise de conscience des impacts environnementaux du modèle humain de développement économique qui s'accumulent depuis la révolution industrielle, ont contribué à une lente évolution des mentalités.

2.2.2.1. Principes et piliers du développement durable

Le développement durable est conçu comme devant reposer sur des piliers interdépendants et vise à traduire dans des politiques et de pratiques un ensemble de 27 principes énoncés à la conférence de Rio : Protection de l'environnement, production et consommation responsables, solidarité, participation et engagement, précaution et subsidiarité (Trefon, T., 2017).

2.2.2.2. Outils du développement durable

Il n'existe pas d'outil universel. Il existe, en effet, plusieurs types d'outils. Toutefois, pour être efficaces, ceux-ci doivent favoriser des actions concrètes. C'est le cas des indicateurs de développement durable. Le développement durable est une notion protéiforme, comprenant plusieurs composantes et se prêtant mal à une mesure unique.

3. Présentation, analyse et interprétation des résultats

3.1. Le Parc National de la Salonga

Le Parc National de la Salonga est la plus grande étendue de forêt dense humide protégée en Afrique, donc le plus grand parc national de la République Démocratique du Congo et de l'Afrique. Il abrite de vastes massifs forestiers représentatifs de la forêt ombrophile guinéo-congolaise de plaine. Grâce à la superficie de forêts qu'il protège et à la masse d'eau qu'il contient, il joue un rôle régulateur primordial dans le maintien des équilibres hydrologiques et écologiques d'une bonne partie de la Cuvette centrale et fournit des services environnements-taux inestimables, non seulement aux populations riveraines du Parc et celles vivant le long des cours d'eau en aval, mais plus largement à toute la communauté nationale et internationale (ICCN, 2016).

3.1.1. Habitats et flore

Le PNS renferme sur terre ferme de vastes étendues de forêts matures mixtes de basse altitude dominées par des légumineuses, et de forêts sur sols saisonnièrement inondés ou marécageux. Les essences à haute valeur commerciale comprennent divers acajous africains et diverses espèces d'ébène. (ICCN, 2016)

3.1.2. Faune

L'idée de la création du PNS fut conçue en raison de très importantes populations d'éléphant de forêt, dont le nombre était considéré comme impressionnant dans les années 50. La population d'éléphants fut ensuite estimée à 8.300 individus en 1989, à environ 1.200 en 2004 et à 4.000 pour l'ensemble de l'écosystème Salonga, dont 1.200 à l'intérieur du Parc.

Tableau 1. Espèces animales choisis comme indicateurs du Parc National de la Salonga

Espèces	Statut			
	Phare	Menacée	Endémiques	Braconnée
Bonobos	x	xxx	x	x
Eléphant de forêt	X	xxx		x
Paon congolais	x	xx	x	x
Hippopotame		xx		x
Colobe de marais		xxx		x
Pangolin géant		xx		

Source : Rapport Site PNS, 2022.

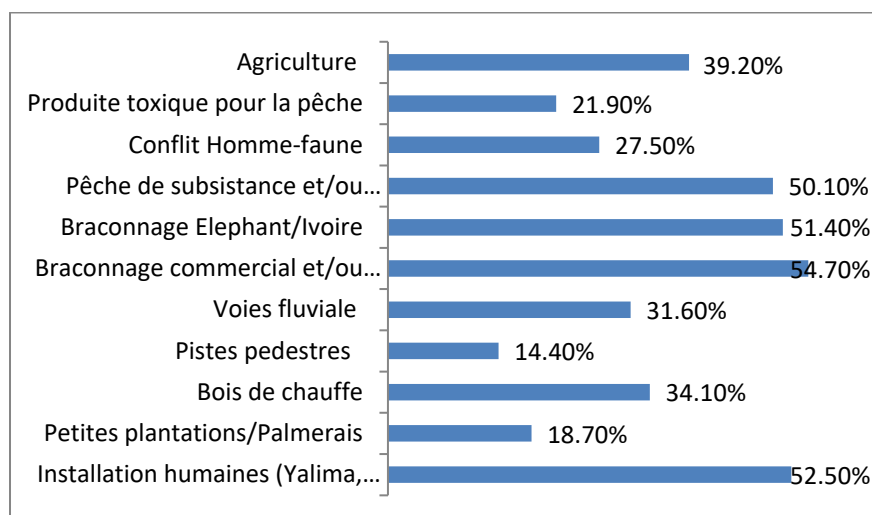
Le tableau 1 donne la liste des espèces phares, menacées, endémiques, ou très exploitées choisies comme indicateurs de l'aire protégée.

Les résultats de ces inventaires révèlent actuellement une densité de 12.030 Bonobos et 1494 Eléphants pour l'ensemble des écosystèmes du parc (PNS, 2022)

3.1.3. Pressions et menaces

La hiérarchisation des menaces et/ou pressions qui pèsent sur les cibles et/ou valeurs de conservations du PNS sont basées sur 5 critères, à savoir la sévérité, l'étendu, l'irréversibilité, la tendance et la probabilité d'une menace à venir, tel qu'indiqué par le graphique 1 ci-après.

Graphique 1. Hiérarchisation des menaces et/ou pressions du PNS



Source : Elaboré sur base des données collectées.

La menace ayant une incidence sur les valeurs de conservation du PNS est le braconnage commercial et/ou de subsistance, et la pêche non durable dans et en périphérie du parc, évaluée respectivement à 54,7% et 50,1%. Grâce aux efforts des patrouilles, la tendance du braconnage commercial et/ou de subsistance ainsi que celui axé sur les éléphants (recherche de l'Ivoire) est en diminution de sorte que ces menaces deviennent moyennes au PNS.

3.2. Gestion du Parc National de la Salonga

L'efficacité de gestion du PNS est évaluée au niveau de 6 étapes du cycle de gestion à savoir : le contexte de gestion, la planification, les intrants, le processus, le résultat et l'impact (Unesco, 2016).

3.2.1. Le contexte de gestion

Pour évaluer le contexte de gestion du PNS, 3 indicateurs de synthèse sont pris en compte à savoir : Valeur et importance de l'aire protégée, contrainte ou soutien de l'environnement, politique dans la gestion des menaces.

Tableau 2. Evaluation du contexte de gestion

Sous indicateurs et Indicateurs	%
Gouvernance/parteneriat	66,7
Degré d'importance et d'influence attribué au statut du parc national et du site de patrimoine mondial que porte l'AP	100
Degré d'importance attribué dans la gestion de l'AP aux espèces animales et végétales choisies comme indicateurs	62,3
Degré d'importance attribué aux habitats caractéristiques (foret primaire marécageuse, baie d'éléphant, frayères et zone savanicole)	66,7
Degré d'importance attribué à la gestion des effets du changement climatique	55,6
Degré d'importance attribué au maintien et valorisation des services éco-systémique dans la zone tampon de l'aire protégée	71,1
Contrainte ou soutien de l'environnement politique dans la gestion du Parc	37
Menaces	-20,4
Score Indicateur de synthèse	29,1%

Source : Elaboré sur base des données collectées.

La gestion du PNS, évalué à 29,1%, présente des points forts notamment l'influence du statut national et international de l'aire protégée (100%), la gouvernance ou la bonne coordination des actions entre les parties prenants (66,7%), l'importance attribuée à la gestion des espèces choisies comme indicateurs, aux habitats caractéristiques et au maintien des services éco-systémiques (62%, 66,7% et 71,1% respectivement).

3.2.2. La planification

Cinq indicateurs ont été évalués pour renseigner sur le niveau de planification au PNS. Il s'agit de : Adéquation de dispositions législatives et règlementaires, conception et configuration de l'aire protégée, démarcation participative de l'aire protégée, existence du plan d'Aménagement et plan opérationnel. (RDC/Minaffet, 2002)

Tableau 3. Evaluation de la Planification

Indicateurs	%
Adéquation des dispositions législatives et réglementaires	61
Conception et Configuration de l'aire protégée	11
Démarcation participative de l'aire protégée	62,5
Plan d'Aménagement et de Gestion	83,3
Plan Opérationnel	100
Cohérence des Objectifs de gestion du PO avec le PAG	53,3
Score Indicateur de synthèse	72,5%

Source : Elaboré sur base des données collectées.

Le tableau 3 indique des améliorations dans la planification au PNS où le score global est noté à 72,5%. En effet, des efforts ont été fournis pour donner plus de valeur à la configuration de l'aire protégée.

3.2.3. Le processus de développement des activités

Le résultat de l'évaluation participative du processus au PNS à connu des avancées significatives, soit il est passé de 52,3% (année 2019) à 62,8% (année 2022).

Tableau 4. Processus de développement des activités

Thématiques	%
Gestion interne	65,6
Protection	67,1
Relations/Conservation communautaire	55,5
Suivi écologique et Recherche	63,5
Gestion des effets CC et services éco systémiques	25
Score Indicateur de synthèse IMET	62,8%

Source : Elaboré sur base des données collectées.

Le tableau 4 indique globalement que les effets du changement climatique et le maintien des services éco systémiques ne sont que faiblement pris en compte dans la gestion (25%).

En effet, outre que les services de régulation et culturel, les communautés bénéficient beaucoup plus de viande de brousse et des poissons mais d'une façon illégale. Il y a nécessité de consolider la surveillance dans l'aire protégée pour que les densités des espèces chassées et pêchées non protégées croissent dans les zones tampons où elles peuvent être prélevées légalement et cela d'une façon rationnelle.

3.2.3.1. Systèmes et procédures de gestion interne

Sept indicateurs ont été évalués globalement à 65,6% en rapport avec les systèmes et procédures de gestion interne au PNS. Le graphique 2 ci-après donne le résultat pour chaque indicateur.

Graphique 2. Systèmes et procédures de gestion interne au PNS



Source : Evaluation de la gestion interne du PNS

Globalement, l'évaluation de la gestion interne du PNS, est passée de 53% (année 2019) à 65,6% (année 2022). Cependant, dans le processus d'amélioration de l'efficacité de gestion, il est nécessaire d'agir sur les points relativement faibles notamment le niveau d'entretien des infrastructures et équipement existants (évalué à 60,6%) et sur la capacité et niveau de formation du personnel (évalué à 62,6%).

3.2.3.2. Protection et lutte anti braconnage

Trois indicateurs renseignent sur l'efficacité de la lutte anti-braconnage, dont le score de synthèse est passé de 49 % (année 2019) à 67,1% (année 2022). Les détails sur les scores de chaque indicateur sont donnés dans le graphique 3 ci-après.

Graphique 3. Evaluation de la protection de l'aire protégée



Source : Evaluation de la gestion interne du PNS

Les activités de protection des espèces animales, évalué à 75%, se déclinent en plusieurs types : les patrouilles lacustres, les patrouilles de chocs ou prise d'assaut, l'intelligence, les patrouille piquées-barrières, les patrouilles de reconnaissances, les patrouilles sous tente, les patrouilles mixtes et la sensibilisation.

Tableau 5. Détermination des objectifs en rapport avec la protection

Lignes de base 2019	Objectif atteint
Patrouilles lacustres sous tente moins efficace (contrôle partiel).	En 2022, le nombre des patrouilles lacustres sous tente exprimé dans le plan d'action couvert à au moins 80%.
Sensibilisation par rapport à la protection moins efficace	En 2022, la stratégie de sensibilisation dans le paysage Salonga validé et mise en œuvre
Nombreux OPJ assermentés dans des circonscriptions autres que leurs lieux d'affectation	En 2022, tous les OPJ du PNS accompagnés et prêtent serment dans les circonscriptions de leurs affectations

Source : Elaboré sur base des données collectées.

3.3. Atouts, faiblesses, opportunités et menaces du PNS

Basée sur l'analyse des parties prenantes, une liste des atouts, faiblesses, opportunités et menaces du Parc National de Salonga est résumée dans le tableau 6 qui suit :

Tableau 6. Atouts, faiblesses, opportunités et menaces du PNS

Atouts	Faiblesses
Taille et éloignement des grands centres urbains	. Absence de Plan global de gestion
Biodiversité exceptionnelle comprenant un certain nombre d'espèces endémiques	Très faible connaissance scientifique du site
Reconnaissance du PN comme Site de Patrimoine mondial de l'UNESCO	Effectif insuffisant du personnel du point de vue qualitatif et quantitatif
Etat de conservation des habitats naturels du parc globalement satisfaisant	Incapacité d'assurer l'approvisionnement suffisant en équipements et matériels de terrain
98,2 % de la superficie du Parc couverte par une forêt dense primaire et forêt marécageuse non dégradée	Incapacité de compenser systématiquement le faible niveau d'instruction du personnel par des formations adaptées sur la LAB et l'expérience du terrain
Absence totale de pollution dans les rivières limitrophes du parc	Faible niveau professionnel du personnel d'encadrement

Isolement du parc et faible densité de la population riverain	Absence de contrôle du travail effectué et d'évaluation de la qualité de ce travail
Absence d'exploitation forestière et d'agriculture industrielle	Manque de vulgarisation des règlements et des textes légaux au niveau du personnel du parc, des autorités et des populations riveraines
La présence de bonobo rend le PNS particulièrement important et attractif	Faiblesse des avantages sociaux et des rémunération
Présence de plusieurs espèces animales endémiques (dont bonobo), rares et en danger	Insuffisance de communication/coordination entre la Direction du Site et la DG de l'ICCN
	Insuffisance de communication/coordination entre la Direction du Site et les partenaires
	Insuffisance de communication/concertation entre la Direction du Site et les autorités locale
Opportunités	Menaces
Retour de la paix et de la stabilité politique dans la zone	Présence des communautés résidentes à l'intérieur du PNS
Initiative de partenariat public et privé (PPP) ainsi que divers appuis complémentaires	Non-respect des limites du parc
Poursuite du programme CARPE et démarrage des programme PIN et PIR 11ème FED de l'UE	Chasse et pêche illégales à des fins commerciales
Présence de plusieurs partenaires spécialisés, internationaux et nationaux	Braconnage professionnel
Volonté réciproque de dialoguer entre les gestionnaires du parc et les populations riveraine	Conflits fonciers permanents avec les communautés locales
Emergence d'organisations locales de base et la création de zones de développement communautaire	Exploitation forestière, plusieurs titres d'exploitation forestières ont été accordées à l'intérieur des limites du paysage parfois faible distance du parc
Existence, en dehors du parc, des espaces forestiers encore peu dégradés	Conflits liés à la pêche dans les rivières et les étangs à l'intérieur et en bordure du par
Préparation et mise en œuvre des plans d'aménagement forestier dans les terrains forestières proches du PNS	Exploitation artisanale illégale de bois.
	Pollution des eaux par l'utilisation de méthodes de pêche prohibée (poison).
	Ouverture ou réouverture des infrastructures routières à faible distance du parc
	Modifications climatiques entraînant des effets néfastes
	Présence de blocs d'exploration pétrolière

Parc National de la Salonga, 2022.

3.4. Orientation stratégique, planification et suivi évaluation

Dans l'optique de mettre en place progressivement un Partenariat Public-Privé établissant les fondements de la gestion et du financement durables du PNS, la préservation des ressources naturelles sur toute l'étendue de l'aire protégée et la mise en place d'une Administration capable d'exercer le leadership pour toutes les questions qui sont de sa compétence, constituent une priorité.

3.5. Développement et promotion de la recherche scientifique et de bio monitoring

La taille et la richesse biologique du PNS lui confère d'énormes opportunités d'investigations et d'observations scientifiques. A ce niveau, il est idéal de déterminer ce qu'il est intéressant de savoir pour les fins de la gestion du Parc et veiller à ce que le coût des activités y relatives reste dans un seuil financier acceptable.

3.6. Consolidation du PNS

La consolidation du PNS repose sur la mise en place d'un couloir (continuum) écologique reposant sur les actions de cartographie participative de la zone concernée et la mise en place de mode de gestion à base communautaire.

Pour réduire les conflits ayant rendu difficile les relations entre le parc et les communautés, et d'éviter nombreuses contestations et violations futures des limites de ce couloir écologique, il est important d'initier des concertations et dialogues entre les acteurs de la conservation et les communautés locales.

3.7. Financement du PNS

De plus en plus, la plupart des bailleurs de fonds traditionnels émettent des réserves quant à leurs capacités respectives à pouvoir supporter individuellement le poids de financement des projets de conservation dans les pays en développement. Plusieurs raisons motivent cette attitude, notamment, la crise financière internationale, les questions liées à la pertinence du sujet, sa rentabilité, la durabilité des financements accordés et leurs impacts réels, etc.

Une stratégie claire et cohérente de financement constitue donc un instrument puissant de mobilisation de fonds de diverses sources, générant ainsi la sécurisation de fonds additionnels. Ce programme s'articulera sur plusieurs résultats attendus, notamment : l'éco-tourisme de vision, le marché du carbone, le paiement pour les services environnementaux, les financements extérieurs, etc. Elle permettra d'intéresser des acteurs importants, notamment du secteur privé, qui jusqu'à présent n'investissaient pas dans des projets environnementaux.

Le PNS devra proposer une démarche à travers laquelle il entend mobiliser un ensemble d'acteurs souscripteurs (Etat, secteur privé, coopérations bilatérales et multilatérales, fondations, ONG, etc.) en vue d'établir un mécanisme de financement stable des activités planifiées.

3.8. Gestion et intégrité du PNS

La taille immense de la Salonga, sa configuration et les difficultés logistiques, exigent une stratégie appropriée pour assurer une surveillance efficace du Parc. Une stratégie d'intervention est de première importance, car les gardes doivent apprendre de façon continue comment patrouiller efficacement et cela requiert des formations et un suivi de terrain multiformes.

4. Conclusion

Le Parc National de la Salonga est la plus grande étendue de forêt dense humide protégée en Afrique, donc le plus grand parc National de la RDC et du continent africain. Il abrite de vastes massifs forestiers. Les capacités organisationnelles et opérationnelles du PNS en ressources humaines sont actuellement très faibles.

Ce parc ne dispose pas depuis sa création d'un réseau d'infrastructures de base, ni de bâtiments administratifs, encore moins de logement du personnel. Les appuis des partenaires sont très diversifiés, avec différentes expertises, allant de la recherche fondamentale aux initiatives communautaires, en passant par la formation et les appuis à la gestion du parc.

Les multiples menaces qui pèsent sur les valeurs du parc contribuent grandement à rendre difficile le contexte de gestion. La menace ayant une incidence élevée est l'agriculture itinérante sur brûlis, qui est en lien avec l'installation des populations riveraines dans le parc ;

D'une façon globale, l'évaluation de la gestion interne du PNS est passée de 53% en 2019 à 65,6% en 2022.

Nous suggérons aux gestionnaires du Parc National de la Salonga et aux pouvoirs publics, un développement des mécanismes internes de valorisation et de financement du parc, afin de pallier à la faiblesse des interventions des partenaires. Ces mécanismes vont du renforcement des capacités des Eco gardes, au marketing attractif des atouts du parc.

Références

- [1]. Balut, P.Y. (2013), *Du patrimoine naturel*, Paris, Ramage.
- [2]. Berdoulay, V. et al., *Sens et rôle du patrimoine naturel l'heure de l'aménagement durable et du changement climatique*, in *L'Espace géographique* 2013/2014.
- [3]. Dumond, R. (2018), *La forêt comme source d'énergie et d'activité nouvelle*, Paris, Masson.
- [4]. ICCN (2016), *Parc National de la Salonga – Plan d'aménagement et de gestion*, Kinshasa, MECNT.
- [5]. Lefeuvre, J.C. (2012), *L'écologie, avec ou sans l'homme ?* in *Sciences de la nature, sciences de la société*, Paris, CNRS.
- [6]. Levrel, H. (2018), *Quels indicateurs pour la gestion de la biodiversité ?* in *Les cahiers de l'IFB*, Paris.
- [7]. PNS (2022), *Plan d'Aménagement et de Gestion 2016-2022*. Kinshasa, ICCN.
- [8]. RDC/Minaffet (2002), *Convention sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage*.
- [9]. Trefon, T. et al. (2017), *Ressources naturelles et développement, le paradoxe congolais*, Paris, L'Harmattan.
- [10]. Unesco (1972), *Convention portant protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, Paris.
- [11]. Unesco (2016), *Parc National de la Salonga – Plan d'affaires décennal*, Paris, MAB.